

Jean-Michel GAUDIN

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Bordeaux

4 rue de la Belotte - B.P. 218
33506 Libourne cedex

ASSOCIATION ARDACT

40 avenue Maryse Bastié

33520 BRUGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

ASSOCIATION ARDACT

40 avenue Maryse Bastié

33520 BRUGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

Aux adhérents de l'association ARDACT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARDACT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

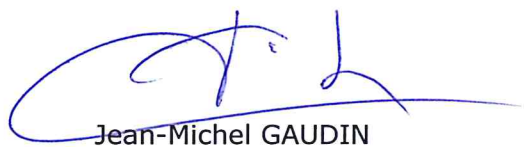
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Libourne,
le 21 mai 2019

Le commissaire aux comptes



Jean-Michel GAUDIN



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 379 127		1 379 127	58,03	2 171 200	62,35
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	208 995		208 995	8,79	76 964	2,21
Charges constatées d'avance	788 543		788 543	33,18	1 233 967	35,44
TOTAL (II)	2 376 665		2 376 665	100,00	3 482 131	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 376 665		2 376 665	100,00	3 482 131	100,00



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 2

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	21 924	0,92	23 027	0,66
Résultat de l'exercice	-559	-0,01	-1 103	-0,02
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	21 365	0,90	21 924	0,63
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement	892 603	37,56	1 379 127	39,61
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	892 603	37,56	1 379 127	39,61
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	87 445	3,68	67 081	1,93
Autres	1 375 252	57,86	2 014 000	57,84
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 462 697	61,54	2 081 081	59,76
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 376 665	100,00	3 482 131	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 3

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services										
Montants nets produits d'expl.										
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Cotisations										
46 000 8,64 46 000 3,37 0,00										
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs										
486 524 91,36 1 320 053 96,63 -833 529 -63,13										
Autres produits										
Reprise sur provisions, dépréciations										
Transfert de charges										
Sous-total des autres produits d'exploitation										
532 524 100,00 1 366 053 100,00 -833 529 -61,01										
Total des produits d'exploitation (I)										
532 524 100,00 1 366 053 100,00 -833 529 -61,01										
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Exédent transféré (II)										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)										
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (IV)										
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)										
532 524 100,00 1 366 053 100,00 -833 529 -61,01										
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT										
-559 -0,09 -1 103 -0,07 544 49,32										
TOTAL GENERAL										
533 083 100,10 1 367 156 100,08 -834 073 -61,00										
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises										
Variations stocks de marchandises										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements										
Autres achats non stockés										
Services extérieurs										
82 200 15,44 80 040 5,86 2 160 2,70										
Autres services extérieurs										
5 459 1,03 7 083 0,52 -1 624 -22,92										
Impôts, taxes et versements assimilés										
Salaires et traitements										
Charges sociales										
Autres charges de personnel										
Subventions accordées par l'association										
445 424 83,64 1 280 033 93,70 -834 609 -65,19										
Dotations aux amortissements et aux dépréciations										
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements										
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations										



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 4

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations .Pour risques et charges : dotation aux provisions (-)Engagements à réaliser sur ressources affectées Autres charges Total des charges d'exploitation (I)	533 083	100,10	1 367 156	100,08	-834 073	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun Déficit transféré (II) CHARGES FINANCIERES: Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES: Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V) Impôts sur les sociétés (VI) TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI) SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT TOTAL GENERAL	533 083 533 083	100,10 100,10	1 367 156 1 367 156	100,08 100,08	-834 073 -834 073	 -61,00 -61,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS : Bénévolat Prestations en nature Dons en nature TOTAL CHARGES : Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Prestations Personnel bénévole TOTAL						



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 5

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 379 127		1 379 127	58,03	2 171 200	62,35
441100 SUBVENTIONS A RECEVOIR	1 379 127		1 379 127	58,03	2 171 200	62,35
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	208 995		208 995	8,79	76 964	2,21
512130 CREDIT COOPERATIF	208 995		208 995	8,79	76 964	2,21
Charges constatées d'avance	788 543		788 543	33,18	1 233 967	35,44
486000 CH.CONSTATE AVANCE	788 543		788 543	33,18	1 233 967	35,44
TOTAL (II)	2 376 665		2 376 665	100,00	3 482 131	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 376 665		2 376 665	100,00	3 482 131	100,00



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 6

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	21 924	0,92	23 027	0,66
110000 REPORT A NOUVEAU	23 027	0,97	23 027	0,66
119000 REPRT A NOUVEAU DEBITEUR	-1 103	-0,04		
Résultat de l'exercice	-559	-0,01	-1 103	-0,02
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	21 365	0,90	21 924	0,63
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement	892 603	37,56	1 379 127	39,61
194000 FONDS DEDIES	892 603	37,56	1 379 127	39,61
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)	892 603	37,56	1 379 127	39,61
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	87 445	3,68	67 081	1,93
401100 FOURNISSEURS	84 384	3,55	63 280	1,82
408100 FRSS FACT NON PARVENUES	3 061	0,13	3 801	0,11
Autres	1 375 252	57,86	2 014 000	57,84
467100 SUBV A REVERSER / SCI DEFI	170 252	7,16	809 000	23,23
467200 SUBV A REVERSER / ADAIAQ	775 000	32,61	775 000	22,26
467300 SUBV A REVERSER / ADAIA	430 000	18,09	430 000	12,35
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	1 462 697	61,54	2 081 081	59,76
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 376 665	100,00	3 482 131	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 8

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services										
Montants nets produits d'expl.										
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Cotisations			46 000	8,64	46 000	3,37				0,00
756000 COTISATIONS			46 000	8,64	46 000	3,37				0,00
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			486 524	91,36	1 320 053	96,63	-833 529		-63,13	-63,13
789460 REPORTS RESS PROJET DEFI			486 524	91,36	1 320 053	96,63	-833 529		-63,13	-63,13
Autres produits										
Reprise sur provisions, dépréciations										
Transfert de charges										
Sous-total des autres produits d'exploitation			532 524	100,00	1 366 053	100,00	-833 529		-61,01	
Total des produits d'exploitation (I)			532 524	100,00	1 366 053	100,00	-833 529		-61,01	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Exédent transféré (II)										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)										
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Total des produits exceptionnels (IV)										
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			532 524	100,00	1 366 053	100,00	-833 529		-61,01	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-559	-0,09	-1 103	-0,07	544		49,32	
TOTAL GENERAL			533 083	100,10	1 367 156	100,08	-834 073		-61,00	
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises										
Variations stocks de marchandises										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements										
Autres achats non stockés										
Services extérieurs			82 200	15,44	80 040	5,86	2 160		2,70	
611100 ACHATS DE PRESTATIONS			82 200	15,44	80 040	5,86	2 160		2,70	
Autres services extérieurs			5 459	1,03	7 083	0,52	-1 624		-22,92	
622600 HONORAIRES			2 260	0,42	3 801	0,28	-1 541		-40,53	
623000 PUBLICITE RELATION PUBLIQUE					336	0,02	-336		-100,00	
623100 PUBLICITE			50	0,01			50		N/A	



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 9

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
625600 MISSIONS RECEPTIONS	2 849	0,53	2 759	0,20	90	3,26
627000 FRAIS BANCAIRES	301	0,06	187	0,01	114	60,96
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association	445 424	83,64	1 280 033	93,70	-834 609	-65,19
657100 SUBVENTIONS / SCI DEFI	157 069	29,50	1 138 748	83,36	-981 679	-66,20
657200 SUBVENTIONS / ADAIAQ	141 863	26,64	130 529	9,56	11 334	8,68
657300 SUBVENTIONS / ADAIA	146 492	27,51	10 756	0,79	135 736	N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements						
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	533 083	100,10	1 367 156	100,08	-834 073	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	533 083	100,10	1 367 156	100,08	-834 073	-61,00
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	533 083	100,10	1 367 156	100,08	-834 073	-61,00
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'ARDACT est un établissement actif au répertoire sirene depuis le 27 novembre 2015.

L'ARDACT (Association Régionale pour le Développement de l'alternance et des Compétences industrielles sur le Territoire) est une Association loi 1901 dont l'objet est de promouvoir le développement d'une offre de formation en alternance et de développement des compétences déployées dans les industries technologiques dans les territoires.

L'ARDACT doit coordonner et appuyer l'action de ses adhérents pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus.

L'ARDACT portera tous projets concourant à la réalisation des objectifs en recevant et en gérant toute subvention ou financement de toute nature contribuant à la réalisation de ces projets.

Les principes de fonctionnement de L'ARDACT sont décrites dans une convention de partenariat pour la formation professionnelle et l'emploi signée entre la caisse des dépôts et consignment, l'ARDACT et Safran hélicoptère engines, en date du 26 septembre 2016. Cette convention prévoit un financement de 2 714 k€ pour la période du 26 septembre 2016 au 31 octobre 2024.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général à jour des règlements du comité de la réglementation comptable et dans le respect du principe de prudence.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Etat des créances = 2 167 670 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 167 670	2 167 670	
TOTAL	2 167 670	2 167 670	

Charges constatées d'avance = 788 543 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds dédiés = 892 603 €

Fonds dédiés / Subventions de fonctionnement

Situations	Montant des fonds affectés au projet (194)	Fonds à dégager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources	(2)	A	B	C	D=A-B+C
<i>Subvention (1) Projet TARNOS</i>					
<i>Action1</i>	1 309 000	170 252	157 069		13 183
<i>Action2</i>	706 000	591 762	252 270		339 492
<i>Action3</i>					
<i>Action4</i>	288 000	260 953	619		260 334
<i>Action5</i>	211 000	211 000	35 466		175 534
<i>Action6</i>	200 000	145 160	41 100		104 060
TOTAL	2 714 000	1 379 127	486 524		892 603

(1) A regrouper le cas échéant.

(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant total des subventions affectées à chacun des projets avec mention de l'année d'attribution. Le montant total correspond aux fonds affectés lors des exercices antérieurs et lors de l'exercice en cours.

Etat des dettes = 1 462 697 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	87 445	87 445		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 375 252	1 375 252		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 462 697	1 462 697		



ARDACT
Comptes Annuels au 31/12/2018

Documents soumis
au contrôle du
commissaire aux comptes

PAGE 15

Charges à payer par postes du bilan = 3 061 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	3 061
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 061



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 863
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	1 836

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
<i>Engagement de Reversement de Subvention. D'investissement à SCI DEFI</i>	170 252
<i>Engagement de Reversement de Subvention. D'investissement à ADAIA</i>	430 000
<i>Engagement de Reversement de Subvention. D'investissement à ADAIQ</i>	775 000
TOTAL	1 375 252



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 788 543 €

Charges constatées d'avance	Montant
Ch.constate avance(486000)	788 543
TOTAL	788 543

Charges à payer = 3 061 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Frss fact non parvenues(408100)	3 061
TOTAL	3 061